



LA SAINTE AMPOULE

N° 255 – Mai-Juin 2019 – prix de revient : 0,50 euro

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 09 54 00 86 29



Le mot du Prieur

Bonnets rouges, gilets jaunes et pantalons bleus

Puisque le thème de notre prochain pèlerinage de Pentecôte sera « *Servir la chrétienté* », commençons par le commencement. Un fidèle d'une de nos chapelles, devant la décadence actuelle, eut, pour principe de son retour et de celui de sa famille à l'Église de ses pères, la formule suivante « *Il faut revenir aux fondamentaux* ». Profitons donc de l'actualité pour comprendre la justesse de cette affirmation.

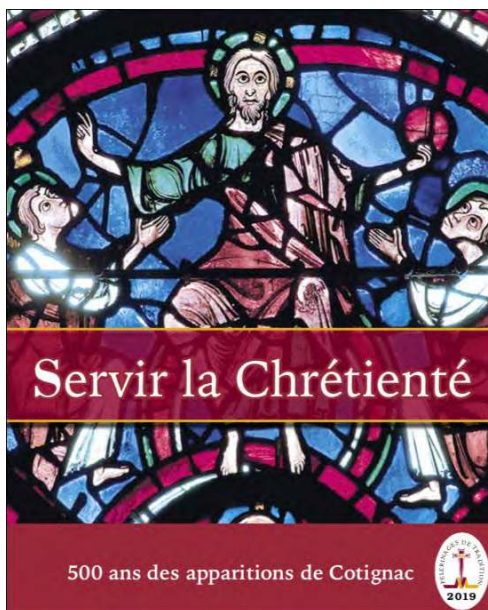
Peut-être que les crises des bonnets rouges, des gilets jaunes et des pantalons bleus furent annoncées par Mgr Delassus dans son excellent ouvrage daté du début du XX^{ème} siècle : « *L'esprit de famille dans la famille, dans la cité et dans l'État* ». Je dis peut-être, parce que je ne suis pas prophète et qu'en fin de compte nous ne savons pas d'où viennent ces différentes crises. Sont-elles, dès le départ, des manipulations ? Sûrement, cela se dit. Sont-elles récupérées ? Très certainement. Il me semble, en tout cas, qu'elles sont le catalyseur de mécontents dont les cahiers de doléances n'ont pas forcément les mêmes réclamations. Si certains veulent en profiter pour faire la Révolution, pour continuer à vivre de l'État providence, d'autres pointent du doigt un vrai malaise social.

Pour prophétiser ces véritables problèmes et une crise majeure dans un futur proche, Mgr Delassus se fonde sur deux crises qui se sont succédé dans notre pays. Celles-ci, d'ailleurs, n'étaient qu'une renaissance des crises qui mirent fin aux civilisations grecque, assyrienne, romaine et juive. Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Pour nous expliquer ces crises à répétition, Mgr

Delassus décrit une succession de trois formes d'aristocraties chez nous comme chez les anciens. Il y eut une aristocratie féodale, une aristocratie territoriale (terrienne) et enfin une aristocratie, au sens très très large, d'argent.

Ces différentes aristocraties tiraient leur légitimité de la nature, de l'essence même d'une société.



La société a pour soubassement la faiblesse des individus qui la composent et donc pour fondement l'entraide mutuelle et une réciprocité de services.

Cela est naturel à l'homme. Je connais très bien un père de famille qui fit son service militaire chez les tirailleurs marocains. Il lui arrivait de rendre quelques services administratifs avec la rédaction, entre autres, de lettres en faveur des zouaves marocains de sa compagnie qui parlaient le français sans savoir l'écrire. Eh bien, sans avoir jamais rien demandé en retour à personne, ce même

père bien aimé se retrouvait avec sa lessive faite, ses chaussures cirées, un surplus à l'ordinaire et autres menus services.

La société est donc une communauté d'échanges. Mais, à qui revient, dans cette réciprocité, la priorité ? Qui doit « tirer » le premier ? Cela revient aux grands, aux vertueux, aux personnes constituées en dignité. Les grands de ce monde sont choisis par la Providence pour cela. Voilà ce que rappelait, à ceux que l'on appelle « *les privilégiés de ce monde* », Léonce de Villeneuve, catholique social, disciple de Frédéric Le Play et de La Tour du Pin : « *Lorsque Dieu accorde à l'un de nous une supériorité quelconque, cet avantage impose à son bénéficiaire plus de devoirs qu'il ne lui confère de droits.* » (1) C'est la parfaite interprétation, dans l'ordre

social, de la parabole des talents. Les grands sont donc au service des petits, les riches au service des pauvres, le chef est avant tout un serviteur. Tout est là. Notre-Seigneur l'avait dit Lui-même : « *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir* ».

Alors se constitua une noblesse féodale composée des plus vertueux, bien que partout où il y a de l'homme, il y ait de « l'hommerie ». Sous un régime aristocratique, le pouvoir, qui vient uniquement de Dieu quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement, est donc exercé par les plus vertueux. Ainsi, ces derniers avaient le soin de s'occuper de leurs gens qui leur rendaient la pareille. La société, au risque de me répéter, était donc bien cette communauté d'échanges, de devoirs et de droits réciproques.

Mais qu'advint-il quand, pour faire la cour au monarque régnant, cette noblesse se détacha de ses gens pour aller vivre à Versailles ? Une crise, une séparation, certes agitée et récupérée par les philosophes : la Révolution de 1789. Devant ce divorce, comment voulez-vous fonder des privilèges ? Comment les petits doivent-ils encore aux grands leurs devoirs et leur respect ? Un contrat, même sans papier, reste du donnant, donnant. L'aristocratie féodale ainsi disparut.

Lui succéda une aristocratie terrienne. Si l'aristocratie féodale eut ses saints, l'aristocratie terrienne, pétrie de cet esprit de service eut aussi les siens. Un de ces terriens, Charles de Lorgeril écrivait en 1897 : « *En nous confiant une parcelle du sol de la Patrie, la Providence nous a imposé une fonction sociale particulière. Comment l'exercerons-nous ? En vivant sur nos terres le plus possible ; mais non pas uniquement, comme on le fait dans certains pays, pour s'y distraire, s'y visiter, courir les chasses et les rallies... Il existe autour de nous d'autres hommes, petits propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers agricoles, qui vivent comme nous de la terre et qui n'ont pas reçu, dans leur ensemble, les dons de fortune et de savoir que nous avons reçus. Nous avons été placés à côté d'eux pour les aimer, les éclairer, les servir. Voilà notre fonction sociale.* » (2)

Mais cette aristocratie terrienne finit par elle aussi disparaître, peut-être pour ne pas s'être maintenue ou ne pas avoir pu suivre les sages avis de Monsieur Charles de Lorgeril.

Alors elle fut remplacée par une aristocratie de l'argent : une ploutocratie. Mais pour les mêmes raisons, elle va, ou est en train de subir le même sort. Le peuple français l'a hissée au pouvoir, l'a mise dans les hémicycles, les administrations et les ministères, mais

ce peuple ne constate aucun retour mais un abandon. Frustré, lésé, trahi, il commence par se coiffer d'un bonnet rouge, puis il enfle un gilet jaune.

Mais la République sait bien se défendre, et même très bien et pour cause, la Révolution est sagement pensée. Celle-ci n'est-elle pas le fait d'une intelligence supérieure, angélique, fusse-t-elle déçue ?

La République se défend très bien, parce qu'elle a éliminé ses ennemis, souvent par le sang, mais aussi tous les gêneurs, toutes les institutions qui tempéraient l'omnipotence de l'État. Pour arriver à cela furent d'abord évincés tous les corps intermédiaires. La famille est réduite à un père, une mère et quelques enfants sans grand poids social et dont la reconnaissance par les



Mgr Henri Delassus (1836-1921)

gouvernants est dérisoire, pour ne pas dire symbolique. Les corporations, qui organisaient les métiers et la défense de ses membres, furent supprimées. Au XIX^{ème} siècle, les ouvriers abandonnés à eux-mêmes furent les jouets des puissants, sorte d'esclaves des temps modernes. Leur salut vint des catholiques sociaux qui ont précédé et suivi Léon XIII avec son encyclique « *Rerum novarum* ». Aujourd'hui, entre l'individu et l'état, on vous dira que pour se faire entendre il y a les syndicats d'ouvriers, de patrons. Ce-

pendant patrons et ouvriers n'étant plus unis pour la défense de leurs intérêts communs, ces deux parties ne considèrent que les intérêts de leurs adhérents. L'État, dans l'ordre des métiers et donc dans l'ordre économique, a à peu près les mains libres. C'est l'adage bien connu : « *diviser pour mieux régner.* »

Voilà le sort des corps intermédiaires placés entre l'individu et l'État. Le même sort sera réservé à l'Église. Par sa fin surnaturelle, l'Église est supérieure à l'État mais Celle-ci doit s'entendre avec lui afin que la loi de Jésus-Christ, la loi de justice et de charité, soit au principe de tout le code civil. L'Église et l'État sont bien distincts mais doivent être cependant unis. Pour s'émanciper de cette tutelle « gênante », la République sortit de son bonnet phrygien la laïcité, séparation dans les faits d'abord, puis officielle par une loi scélérate datée de 1905.

Affranchi de l'Église par le laïcisme, affranchi des corps intermédiaires en outrepassant ses droits naturels, l'État est devenu tentaculaire, un monstre, totalement libre dans ses faits et gestes, une dictature de la finance unie à la bureaucratie. Ainsi, devant cette super puissance, dans cette société dans laquelle la loi du plus fort est toujours la meilleure, l'individu reste seul, impuissant.

L'individu est seul et les grands, qu'il a portés au pouvoir, ne s'occupent pas de lui, sauf pour le réduire à l'état d'esclave. Alors on aura soin, par dissimulation, de l'appeler élégamment « *consommateur* », faisant de lui une espèce de « *vache à lait financière* ». Tous les ingrédients de crises à répétition sont bien présents. Le feu couve et demain nous aurons les pantalons bleus sur nos ronds-points.

Après ses noires prophéties, Mgr Delassus donne la solution pleine d'espérance. Cette solution n'est pas une nouvelle Révolution. Elle est dans une réforme, un retour aux sources, un retour à l'ordre voulu par le Créateur. « *A qui veut régénérer une société quelconque en décadence, écrit Léon XIII, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines* » (3) Alors, ce que l'esprit chrétien a produit, il le produira encore.

Au risque de toujours nous répéter encore, la société a pour soubassement la faiblesse des individus qui la composent et donc pour fondement l'entraide mutuelle et une réciprocité de services. Tout cela porte un nom : la charité. Le Pape Léon XIII, commentant le mot de saint Paul aux Colossiens, nous exhorte à cette charité : « *Mais surtout ayez la charité qui est le lien de la perfection* », il continue : « *Oui, en vérité, la charité est le lien de la perfection... Personne n'ignore quelle a été la force de ce précepte de la charité, et avec quelle profondeur, dès le commencement, il s'implanta dans le cœur des chrétiens, et avec quelle abondance il a produit des fruits de concorde, de bienveillance mutuelle, de piété, de patience, de courage! Pourquoi ne nous appliquerions-nous pas à imiter les exemples de nos pères? Le temps même où nous vivons ne doit pas nous exciter médiocrement à la charité* » (4).

Voilà donc ce qu'il nous faut faire pour régénérer notre société, nous exercer à la charité sociale. Alors cette vertu maîtresse produira ce qu'elle a déjà produit : la société chrétienne. Si cette vertu a pour premier lieu d'application la famille, n'oublions pas que la paroisse, la chapelle, l'école, la profession et le voisinage sont d'autres lieux de prédilection dans l'exercice de cette charité réformatrice, régénératrice et même très apostolique.

Notre-Seigneur nous avertit, dans l'Évangile, qu'il y aura toujours des grands et des petits, il y aura toujours des riches, des moins riches et des pauvres. Mais à qui incombe le plus le devoir de s'occuper des petits et des pauvres ? Nous l'avons dit plus haut : aux grands et aux riches. Mais, dans ces ténèbres qui aujourd'hui obscurcissent le monde et les intelligences, qui sont ces grands et ces riches, sinon ceux qui savent ... Et qui sont ces derniers, sinon les catholiques de la Tradition. Alors retenons les mots de l'Apôtre Saint Jacques 2/26: « *La Foi sans les œuvres est morte* » et continuons à demander à Saint Rémi « *que, nous glorifiant du nom de chrétien, nous montrions notre Foi par nos œuvres* » (5) Alors, par cette véritable charité sociale animée d'une Foi profonde, un vrai service sera rendu à la chrétienté.

Abbé Nicolas Jaquemet +

1) « La Croix, les lys et la peine des hommes » par Xavier Vallat P199

2) Ibidem P198

3) Encyc. *Rerum novarum*

4) Encyc. *Sapientiae Christianae*

5) *Collecte de la messe de St Rémi, fêtée dans le diocèse de Reims le 13 janvier*

L'Église catholique

La note de l'Église que nous étudions aujourd'hui n'est rien d'autre que l'épithète la plus attribuée à la véritable Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Église Romaine. Toutes les autres sociétés chrétiennes portent des noms très divers et changeants : protestante, évangéliste, luthérienne, orthodoxe, apostolique ... Mais seule la nôtre porte ce beau nom.

Catholique est la transcription d'un mot grec qui signifie universel. Ce nouveau signe est donc lié de près à celui que nous avons vu dernièrement. Cette société une, unie à Jésus-Christ, est répandue par toute la terre. On précise l'unité, il s'agit d'une unité catholique : l'Église est la même partout, elle est partout la même.

L'Ancien comme le Nouveau Testament présentent la catholicité comme le signe le plus distinctif du royaume messianique. Toutefois il s'agit de ce grain de sénevé ou de ce ferment dont parle l'Évangile : son ex-

tension n'est pas immédiate, elle se fait au fil des siècles. Ainsi se réalisent les prophéties, la volonté du Christ et ce miracle sous nos yeux : une société réunissant des hommes de toutes les cultures, de toutes les régions du monde, de toutes les époques sous un seul chef.

Le Christ veut une Église universelle

Saint Augustin eut beaucoup à lutter contre les hérétiques donatistes. Afin de montrer leur erreur, il développa l'argument de la catholicité. Partant de la **Genèse**, il montre comment les **prophéties** qui concernent le Christ parlent également de sa "famille" répandue par toute la terre. Il commence par les promesses de Dieu à Abraham : « Dans ta race toutes les nations seront bénies. (Gn 22, 18) » Saint Paul précise (Gal 3, 15) que la descendance ou race d'Abraham dont il est question ici est le Christ.

Ouvrant les écrits des **Prophètes**, il cite largement **Isaïe** : « Je t'ai placé comme la lumière des nations, afin que tu sois le salut du monde jusqu'aux extrémités de la terre. (Is 49, 6) ». Et encore : « Lève les yeux autour de toi et regarde : ils se rassemblent tous, ils viennent à toi. (...) Je porterai mes mains sur les nations, et mes étendards sur les îles ; et j'amènerai tes fils dans ton sein ; et ils porteront tes filles sur leurs épaules. (Is 49, 18-23) ». Dans cette dernière prophétie, le contexte montre qu'il ne s'agit pas seulement de fils de l'Église égarés après leur baptême mais bien plus de nouveaux convertis. Il ajoute encore : « toutes les nations jusqu'aux extrémités de la terre verront le salut de Dieu. (Is 52, 9-10) », et « le Dieu d'Israël sera appelé le Dieu de toute la terre. (Is 54, 5) »

Le saint évêque d'Hippone apporte de surcroît le témoignage des **psaumes** : « Je te donnerai les nations pour héritage, et jusqu'aux extrémités de la terre pour ta propriété. (Ps 2) », « Il dominera d'une mer à l'autre et depuis le fleuve [du Jourdain] jusqu'aux extrémités du monde. (Ps 71) »

« Néanmoins, dit encore notre saint docteur, écoutons maintenant la **parole du Verbe** lui-même [...] : "Ainsi il est écrit que le Christ devait souffrir [...] et que la pénitence et la rémission des péchés soient prêchées en son nom à toutes les nations, en commençant par Jérusalem." (Lc 24, 45-47) » Cette citation montre bien que l'Église née à Jérusalem devait progressivement s'étendre sur la terre entière et parmi tous les peuples sans perdre l'unité avec le Christ.

Juste avant de s'élever aux cieux, Notre-Seigneur commande aux apôtres : « Vous me rendrez témoignage à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie et par toute la terre. (Ac. 1, 8) » On pourrait en conclure que la **catholicité géographique** (que l'Église soit répandue dans toutes les régions du globe) devait se réaliser du vivant des apôtres. La Tradition entend par là qu'une relative universalité se réalise du vivant des apôtres, l'universalité absolue au fil des siècles.

Il est évident également que les prophéties données ci-dessus exigent une **catholicité dans le temps** : ce Royaume n'était que préfiguré dans l'Ancien Testament, mais depuis Notre-Seigneur il se réalise jusqu'à la fin des temps.

Seule l'Église de Rome est catholique

Dans les premiers mois de l'Église naissante, les Apôtres appliquent le commandement de Notre-

Seigneur de ne s'adresser d'abord qu'aux Juifs. Mais bientôt une vision de saint Pierre à Joppé (Ac, 10) lui commande de prêcher également aux non-Juifs, aux Gentils, sans leur imposer les usages juifs.

Dès le 2^e siècle, saint Irénée, puis saint Cyprien de Carthage et tant d'autres montrent sans difficultés l'Église répandue en tous lieux et tous les fidèles s'accordant avec le Siège romain. Ceci en contraste avec les multiples sectes hérétiques dont les donatistes africains ne sont qu'un exemple.



La première mention de l'expression « Église catholique » se trouve chez saint Ignace d'Antioche (v. 100)

Saint Robert Bellarmin, afin de répondre aux objections protestantes, montre à la fois que l'Église romaine se répand dans tous les pays, à la fois qu'elle reçoit la grande majorité des conversions au christianisme jusqu'à son époque. Il cite les pays convertis en masse sans le secours des armes : l'Angleterre convertie par les missionnaires de saint Grégoire le Grand, la Germanie par saint Boniface (et non par les iconoclastes si nombreux alors), la Bohême et la Moravie par saint Adalbert et saint Méthode, la Norvège au 12^e siècle, sans compter les 25 000 infidèles juifs et musulmans convertis par saint Vincent Ferrier au 15^e siècle.

Il faudrait encore consulter la vie des grands missionnaires : saint François-Xavier, les martyrs Isaac Jogues et Jean de Prébeuf en Amérique du Nord ... ainsi que l'histoire héroïque des catholiques du Japon, racontée par Charlevoix. Le cardinal Wiseman prend le relai pour la période contemporaine, non moins riche en conversions romaines, en particulier en Asie et en Océanie.

Rassembler ainsi tous ces hommes sous un seul chef et dans la même doctrine sans le secours des armes est tout simplement un miracle moral, un fait humain d'origine divine et donc une preuve très forte de la divinité de l'Église.

Dans les sectes séparées

Un catholique voulut un jour manifester que la catholicité dans le temps n'appartient qu'à l'Église romaine. Devant un pasteur protestant il déclara qu'un grand incendie de Rome, au premier siècle avait été attribué aux protestants. Le pasteur s'indigna : « Mais tout le monde sait bien que c'est impossible : à cette époque il n'y avait que des catholiques. » Voilà l'aveu que sont obligées de faire toutes les sectes séparées de l'Église romaine, elles ne sont pas l'Église de toujours.

Il est évident également que toutes les sectes chrétiennes, protestantes ou orthodoxes, ne s'étendent pas sur toute la terre et restent bien souvent des Églises nationales. Ainsi les Églises orthodoxes sont grecques, russes, ukrainiennes, mais jamais universelles.

Quant au protestantisme, le cardinal Wiseman montre encore comment, après 200 ans sans réelle volonté missionnaire, il n'a réalisé que très peu de conversions en pays de mission malgré des moyens matériels colossaux. Son seul terrain de pêche fut longtemps les missions catholiques ; il cherchait les catholiques pour les faire passer au protestantisme en leur proposant une vie plus facile. Déjà Tertullien et saint Augustin se plaignaient de cette manie des hérétiques de venir « prendre les petits des autres comme la perdrix ».

De plus, la variété des sectes protestantes régionales empêche son universalité. Pendant la première guer-

re mondiale, un employé de poste anglais protestant envoyé au front avec un collègue catholique, puis prisonnier en Allemagne, se convertit tout simplement en voyant que son camarade pouvait assister à la même messe partout, même s'il ne comprenait pas le sermon.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la pénétration de l'Église dans toutes les couches de la société. Mais il est maintenant évident qu'il s'agit d'un fait nouveau, unique et divin. Comment des hommes pourraient-ils instituer une société aussi stable, mondiale et dépourvue de moyens matériels pour assurer sa pérennité ? Seule peut l'expliquer l'application des promesses du Christ à saint Pierre : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Abbé Louis-Marie Gélineau +

Analyse : où sont les vraies causes des abus sur les mineurs ?

La hiérarchie ecclésiastique peut à juste titre être préoccupée par cette maladie qui infecte l'Église. Certes, le péché est de toutes les époques, et certaines périodes de l'histoire cléricale sont malheureusement peu glorieuses, à divers titres. Qu'il s'agisse de la foi : la plupart des hérésiarques sont sortis des rangs sacerdotaux ; de la discipline : que l'on songe à la simonie au XI^e siècle ; ou encore aux mœurs : il suffit de rappeler le nicolaïsme, incontinence ou mariage des clercs, au même siècle. Mais notre sainte Mère l'Église a toujours suscité de saints personnages pour faire disparaître ces abus odieux.

Mais pour lutter efficacement contre ces déviations, encore faut-il attaquer les vraies causes, et pour cela, les connaître et les détecter.

Le prêtre doit être l'homme de Dieu

Il ne peut y avoir de vraie vie sacerdotale sans une certaine sainteté. Saint Thomas la définit : « la stabilité dans la divine pureté ». Dieu est saint car il est absolument pur. Il est Esprit parfaitement simple, possédant toutes les perfections de manière infinie. Il est vérité infinie, bonté sans limites, éternel, immuable. Ainsi la sainteté consiste à se rapprocher de la perfection de Dieu – « soyez parfaits comme mon Père céleste est parfait » (Mt 5, 48) – en se consacrant et se donnant à lui. Cette donation, chez le prêtre, doit être totale et sans retour. C'est pourquoi le sacerdoce met le prêtre à part, il le sépare du monde, c'est ce que signifie le terme même de "clerc".



L'esprit moderne, qui s'est infiltré dans le corps sacerdotal dès les années 50, a pensé que cette séparation était trop radicale, qu'elle empêchait le prêtre de se donner à l'apostolat, qu'elle l'éloignait d'un monde de plus en plus sécularisé. La devise générale était : « aller au monde » ! Et ce furent les prêtres ouvriers, l'abandon de la soutane, l'adoption de modes "mondaines". Le concile Vatican II est venu donner de haut, une impulsion décisive à cette sécularisation.

Parallèlement la foi est allée en s'affaiblissant, le découragement s'est emparé de nombre de prêtres devant la désertion des paroisses, et des milliers d'entre eux désertèrent à leur tour. Là encore, le Concile a été un catalyseur de l'affadissement de la doctrine et du sens du sacerdoce. Les réformes postconciliaires ont achevé de rendre le prêtre étranger à sa mission.

Car il faut rappeler que la morale évangélique *se fonde sur la foi*. Elle ne peut être comprise que dans une vie spirituelle profonde, qui n'est autre que la participation à la vie divine elle-même, par la grâce sanctifiante et les vertus théologiques : foi, espérance et charité. Les vertus morales, rassemblées dans les vertus cardinales – prudence, justice, force et tempérance – permettent à cette vie divine de se développer librement.

Il est donc totalement illusoire de rechercher des remèdes à la situation actuelle, sans se préoccuper d'abord des causes profondes.

Changer la messe, c'est changer le prêtre

Certes, les progrès effrayants de l'immoralité, en particulier à travers les nouveaux médias, ne sont pas pour rien dans cette dégradation, mais il faut affirmer que la cause première se trouve dans une nouvelle conception du sacerdoce. Celle-ci se révèle dans les réformes de la messe.

Le nouveau rite a changé la définition de la messe : le prêtre n'est plus le sacrificateur, mais le "président de l'assemblée". Il n'est plus question du sacrifice de la Croix, mais d'un banquet. Or changer profondément la liturgie, entraîne la mutation du sacerdoce. Car le prêtre se définit lui-même d'abord par rapport au sacrifice. Dénaturer le sacrifice, c'est dénaturer le prêtre.

De plus, le sacerdoce a été désacralisé. Par l'assimilation induite du sacerdoce "commun" des fidèles, et du sacerdoce ministériel du prêtre. Il y a une différence essentielle entre le prêtre et le laïc, mais la doctrine nouvelle tend à les confondre, à ne mettre entre eux qu'une différence de degré. A faire du laïc une sorte de "petit prêtre" ou du prêtre un "super laïc". Cela se manifeste en particulier par l'abandon des signes distinctifs, tels que la soutane ou la croix.

Enfin l'apostolat a été détourné de sa fin véritable. Le prêtre n'est plus d'abord l'homme de Dieu, l'homme du sacrifice de l'autel, l'homme de la prière par le bréviaire. Sa mission est devenue sociale voire politique. Il n'est plus destiné à convertir, mais à dialoguer. Il a perdu le sens de la transcendance de son état et des exigences qui y sont liées. Il veut vivre comme les autres hommes. Les risques sont alors grands qu'il finisse par tomber dans le péché.

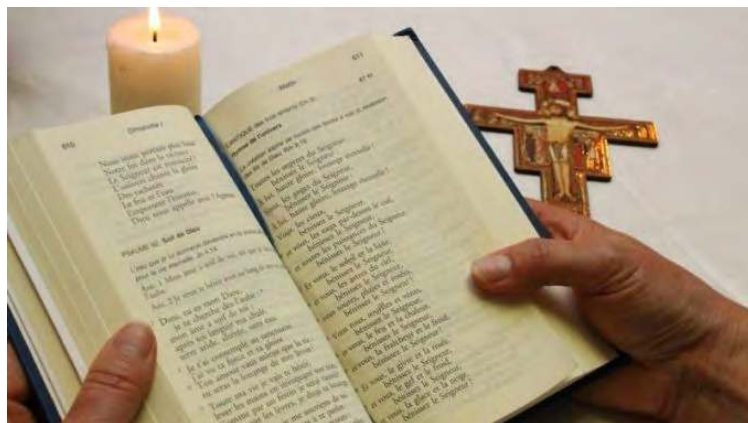
Les causes détectées, il faudra s'attacher aux remèdes. Il ne s'agit pas ici de les détailler mais de donner les lignes directrices à suivre, sous peine d'échouer lamentablement.

1. L'on ne pourra retrouver le véritable esprit sacerdotal sans enseigner la foi dans toute sa pureté, en bannissant tout spécialement les erreurs qui sont issues de Vatican II. Tout spécialement l'œcuménisme et la liberté

religieuse. Le prêtre doit prêcher le règne du Christ-Roi.

2. Il est nécessaire de rétablir la liturgie et spécialement la messe dans son rite si expressif du mystère qu'elle représente : le sacrifice de la Croix. Il faut que les prêtres puissent s'identifier à ce qu'ils disent chaque jour à l'autel : « Ceci est mon sang » et qu'ils puissent ainsi le communiquer largement aux autres.

3. Il faut enfin sanctifier le clergé par tous les moyens traditionnels employés par la sainte Église : sacrements,



bréviaire, méditation, retraites. Par le bannissement de tout esprit mondain. Par un véritable zèle apostolique tout orienté vers la conversion et la sanctification des âmes.

Utopie, dira-t-on. Ce n'est plus de saison. Le monde a changé. Cléricalisme, ajoutera-t-on. Aujourd'hui c'est l'ère du pluralisme. Il ne faut plus songer à établir le règne du Christ. De plus, comme il a été rappelé plus haut, ces moyens ont été impuissants à empêcher les fautes des clercs à certaines époques.

Certes. Mais l'Église, conduite par le Saint-Esprit, a suscité en son sein les remèdes appropriés aux périodes de décadence de l'esprit chrétien. Et le remède principal a toujours été le renouveau de la sanctification du clergé. Vouloir en faire l'économie et persister dans l'impasse de l'*aggiornamento* de Vatican II, c'est se satisfaire d'un cautère sur une jambe de bois.

Source : FSSPX/MG - FSSPX.Actualités - 28/02/2019



« Ô Jésus, Eternel souverain Prêtre, gardez vos prêtres sous la protection de votre Sacré-Cœur, où personne ne peut leur faire de mal. Gardez sans tache leurs mains consacrées, qui touchent chaque jour votre Corps sacré. Gardez pures leurs lèvres, qui sont empourprées de votre Précieux Sang. Gardez pur et détaché leur cœur, qui est marqué du sceau sublime de votre glorieux Sacerdoce. Faites-les grandir dans l'amour et la fidélité envers Vous ; protégez-les de la contamination de l'esprit du monde. Donnez-leur avec le pouvoir de changer le pain et le vin, le pouvoir de changer les cœurs. Bénissez leurs travaux par des fruits abondants, donnez-leur un jour la couronne de la Vie éternelle. Ainsi soit-il. »

Sainte Thérèse de Lisieux (1873-1897)

Chronique du prieuré et de son école

25 février au 1^{er} mars : Notre prieur retrouve ses confrères à Châteauroux pour la session annuelle de théologie. Les locaux de La Martinerie sont appréciés.



Samedi 9 mars : Récollecion de Carême par l'abbé Vincent Gélineau à Prunay. La participation s'accroît encore. On parle de faire tourner la bétonneuse pour accueillir les prochaines récollecion. Les familles profitent bien de la garde assurée pour les enfants pendant les conférences.

Dimanche 10 : Récollecion à Charleville et à Troyes, nouveauté qui attire quelques fidèles.

Dimanche 17 : Grand jour pour l'école qui vend ses produits à Saint Nicolas du Chardonnet. Le résultat n'est pas à la hauteur des attentes mais les parents ayant fait le déplacement ne le regrettent pas. Nous remercions tous ceux qui se sont investis dans la préparation, la réalisation ou les diverses aides à cette vente.

Vendredi 22 : Après le Cercle Saint Joseph, le Cercle des mères de famille débute ce vendredi matin avec une conférence sur "prier à la messe". Avec les jeunes enfants qui égaient la réunion, nous sommes une dizaine.

Dimanche 24 : Le repas intergénérationnel attire plus de jeunes que d'anciens cette année. C'est l'occasion de revoir quelques photos du pèlerinage de Rome.

Jeudi 28 : Pour la mi-carême, une sortie de communauté avec le prieuré de Nancy est l'occasion pour les quatre prêtres de visiter Verdun et le sanctuaire lorrain de Benoîte-Vaux.

Samedi 6 avril : Sous-diaconat de l'abbé Philippon à Écône : 10 nouveaux sous-diacres au "séminaire de l'espoir".



Vendredi 12 : Notre Supérieur de district vient nous parler de l'éducation, en particulier des trois âges de l'enfance. L'assistance se monte à une quarantaine de personnes en comptant les dominicaines de Le Hérie.



Samedi 13 : C'est au tour des jeunes, après une après-midi de détente et de ménage de la chapelle, de profiter d'une conférence sur les passions, thème cher à notre Supérieur.



Une bonne introduction à la Passion de Notre-Seigneur.

Dimanche 14 : Un dimanche des Rameaux bien solennisé à Reims par la présence du Supérieur de district.



Jeudi 18 : Les engagements dans la Croisade Eucharistique à l'école ce matin voient 5 nouveaux pages et 4 nouveaux croisés.



Le soir nous découvrons les beaux repositoirs du Saint-Sacrement. Les fidèles se sont démenés pour les orner de leur mieux. Un grand merci à tous.



Quelques dates à retenir

13 mai : procession et messe à Prunay en l'honneur de ND de Fatima à 10h45

13 mai : cercle des hommes (les miracles eucharistiques)

17 mai : cercle des mères de famille (l'éducation de la pureté)

29 mai : Chapelet continu Reims de la Croisade du Rosaire

1er juin : journée Milice de l'Immaculée avec l'abbé Stehlin

8 au 10 juin : Pèlerinage de Pentecôte "Servir la chrétienté"

16 juin : Kermesse du Prieuré Notre-Dame de Fatima (Prunay)

28 juin : diaconat de l'abbé Philippon à Écône

Informations

Abbé Jaquemet : 07 81 79 38 44
(répondeur)

Abbé Gélineau : 06 72 89 79 39

Fixe du prieuré : 09 54 00 86 29

Urgences de nuit : 03 26 61 70 71

51p.prunay@fsspx.fr

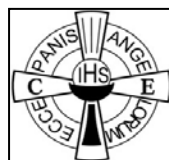
Messes dominicales

& Jours de fêtes d'obligation

<p>Reims (51) Eglise Notre Dame de France 8, rue Edmé Moreau (09 54 00 86 29)</p>	<p>Confessions : 9h15 Messe : 10h00</p>
<p>Charleville (08) chapelle Saint-Walfroy 20, rue de Clèves (06 72 89 79 39)</p>	<p>Confessions : 9h30 Messe : 10h00</p>
<p>Troyes (10) Chapelle Saint-Bernard 28, rue des Prés l'Evêque</p>	<p>Confessions : 17h30 Messe : 18h00</p>
<p>Saint Quentin (02) Chapelle de l'Immaculée Conception 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)</p>	<p>Confessions : 10h15 Messe : 10h45</p>
<p>Le Hérie la Viéville (02) Cours Notre-Dame des Victoires</p>	<p>Confessions : 8h00 Messe : 8h30</p>

Intentions Croisades

Croisade Eucharistique



Mai 2019 : La pureté du corps, de l'esprit et du cœur

Juin 2019 : Les vocations sacerdotales et la fidélité des prêtres

Juillet 2019 : Les vocations religieuses

Croisade du Rosaire



Mai 2019: Pour le Pape et les évêques.

Juin 2019: Pour les vocations sacerdotales et religieuses

Tous les vendredis :
Pour la conversion des Musulmans

Messes en Semaine

	LUN .	MAR .	MER .	JEU .	VEN .	SAM .
Reims		<p>Confessions : 18h00 Messe : 18h30</p>			<p>Confessions : 18h00 Messe : 18h30</p>	<p>Confessions : 10h30 Messe : 11h00</p>
Prunay	<p>Messe : 7h15</p>	<p>Messe : 8h30</p>	<p>Messes : 11h15 18h15</p>	<p>Messes : 7h15 11h15</p>	<p>Messe : 7h15</p>	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 09 54 00 86 29. Merci de votre compréhension.